

## **Le SIETRA recrute un/une agent/e technique milieux aquatiques**

Le SIETRA recrute un/une agent/e technique milieux aquatiques. La structure recherche une personne polyvalente, autonome, proactive, motivée par son métier, avec un savoir être positif et ayant le sens du service public.

### **La structure :**

- Le SIETRA est un syndicat d'étude et de travaux, dont les membres sont : la communauté de communes des Coteaux Bordelais, la communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers, La communauté de communes du Créonnais, La communauté de communes Convergence Garonne et Bordeaux Métropole.
- En 2018, avec l'avènement de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et l'extension du syndicat à plusieurs autres bassins versants, une étude hydraulique et un Plan Pluriannuel de Gestion sur l'ensemble des bassins versants ont été lancés afin d'établir un état des lieux global. Le programme pluriannuel de gestion est actuellement en cours d'instruction par les services de l'Etat, il devrait être approuvé dans le courant 2023.
- Il s'agit désormais de mettre en œuvre le programme d'action. Pour rappel nous intervenons sur des cours d'eau privés. L'accord du/des propriétaires pour nos interventions est donc obtenu au préalable.
- L'équipe du syndicat est composée de deux techniciens milieux aquatiques (2 à plein temps) et 1 agent technique, (1 à plein temps) et d'une équipe administrative.

### **Les missions de l'agent/e technique milieux aquatiques**

- Acquisition/commande, gestion, maintenance, entretien et petites réparations du matériel de terrain (tronçonneuse débroussailleuse, disqueuse,...) du SIETRA
- Acquisition/commande fournitures
- Gestion du parc de véhicule : entretien, programmation et suivi de la maintenance
- Maintenance et entretien des bassins de rétention (panneaux, clôture, portails, barrière, retrait d'embâcles ou d'arbres tombés, débroussaillage, suivi des désordres et des niveaux d'eau,...)
- Travaux en milieux naturels et pépinière : abatage, débroussaillage, petite protection de berge, taille, semis, plantation/bouturage, récolte de jeunes arbres ou de graines, passage de motoculteur,...)
- Suivi terrain simple (constat pollution, effondrement érosion, obstacle à l'écoulement en rivière, travaux importants à proximité ou sur le milieu naturel, suivi de niveaux d'eau, observation faune flore)
- Etre en mesure de réaliser du petit reporting « constat terrain », à savoir : prises de photo (utilisation d'un appareil photo numérique), localisation sur une carte, compte-rendu avec descriptif sommaire à minima.
- Echanges cordiaux avec les acteurs, usagers et propriétaires riverains.

### **Formation requise**

- Pas de formation requise
- La détention du permis de conduire catégorie B minimum

### **Les compétences principales :**

- Connaissance de premier niveau en petite mécanique thermique
- Maîtrises du petit matériel thermique nécessaire aux travaux en milieux naturels (tronçonneuse, débroussailleuse, disqueuse,...)
- Maîtrise des travaux en milieu naturel
- Capacités rédactionnelles et orales (compte-rendu, échange avec les usagers et le public sur le terrain)
- Bonne condition physique, savoir nager

**Savoir être :**

- Savoir organiser, gérer, et rendre compte de son activité
- Etre polyvalent/e et autonome dans son travail
- Sens du service public, de la collectivité et de l'intérêt général
- Bon relationnel avec les élus, la hiérarchie, les collègues, les acteurs et usagers (grand public)

**Modalités particulières de travail :**

- Travail seul ou en équipe
- Travail ponctuel lors d'évènements exceptionnels
- Travailler en bureau et en extérieur
- Déplacement fréquent sur les sites (permis demandé)

**Le cadre d'emploi :**

- Emploi fonctionnaire ou contractuel

**La rémunération :**

- Dans le cadre d'un recrutement d'un fonctionnaire territorial, il sera fait référence à la grille indiciaire d'agent technique ou agent de maîtrise, plus primes.
- Dans le cadre d'un recrutement d'un contractuel, la rémunération sera alignée sur cette même grille, plus primes.

La clôture des candidatures est programmée au 31 mai 2023.

A Latresne, le 23 mars 2023.